



## Partager une donnée issue d'une correspondance mail

Par **Quitusais**, le 24/11/2015 à 13:33

Bonjour,

La situation est la suivante:

Le propriétaire de la résidence dans laquelle je suis locataire est sous contrat avec un FAI. Le service fourni étant très insuffisant, un échange de mails a eu lieu entre lui et un représentant de l'entreprise. Cette conversation est automatiquement transmise à plusieurs adresses mails, dont la mienne (classées CC). Dans une de ses réponses, le représentant a donné un graph montrant la vitesse de connexion sur une journée dans la résidence.

Ma question est la suivante: Puis-je extraire ce graph afin de le publier et de le faire connaître aux autres résidents?

Les raisons qui me font penser que je serais dans mon droit sont que premièrement, le cadre privé de cette conversation n'est peut être plus établi dès lors qu'elle est automatiquement transférée à plusieurs autres personnes. Deuxièmement, il n'y aurait aucune violation de vie privée du représentant de la société puisque ces données ne concernent pas une personne mais décrivent le service fournit par une entreprise.

Merci d'avance.

Par **morobar**, le 24/11/2015 à 16:00

Bonjour,  
Vous êtes destinataire du message. Il n'y a donc aucune interception de correspondance.